

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE

REF : DOT/SDT/DRA/06-02/2025

Relizane : 02/06/2025

*MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES
TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE*

A Monsieur MEKKIOUI Mohamed Abdouh

Cité Kadda Belmokhtar N°09 Mascara

Objet : *Mise en demeure*

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°82/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux du réseau de distribution ODN, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°60 du 20/03/2025 relatif aux travaux 48_D_IMMO_CNEP_05_JUILLET_400_A il a été constaté :

- Retard dans le délai d'exécution.*

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur



*Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane
Salim DJIDJELLI*